



## achat d'un appartement pour constituer un revenu a mon fils malad

Par **amicitia**, le **24/03/2011** à **10:56**

Bonjour,

Je viens de recevoir ma part d'héritage et je compte placer cette somme dans l'achat d'un appartement pour constituer un revenu pour mon fils empêché de travailler du fait de sa maladie. Comment faire pour que cet achat ne me pénalise pas au niveau de mes impôts et assurer la succession à venir dans les meilleurs termes possible pour lui sachant que mon époux à deux enfant d'un premier lit et que nous n'avons pas fait de contrat de mariage.

Merci de par avance de votre réponse,

Nicole

Par **Domil**, le **24/03/2011** à **12:35**

un conseil, placez ça en produit financier parce qu'une location ça se gère et c'est risqué (locataire ne payant plus son loyer, des années pour récupérer le logement car l'agence s'en tape).